toutes mes courses de l'été dernier. Mais bien qu'on se fasse insensiblement sauvage en vivant avec les sauvages, je me crois encore assez civilisé pour deviner que mes longueurs ont dû vous fatiguer. Si vous le permettez donc, je laisserai à une autre fois le soin de vous raconter mon voyage chez les Sékanais du lac d'Ours.

A.-G. MORICE, O. M. I.

VICARIAT DU MACKENZIE

LETTRE DE Mgr GROUARD. — Traité entre le gouvernement canadien et les Sauvages du Nord. — Voyage de la commission vers le petit lac des Esclaves. — Description du personnel. — Le R. P. LACOMBE : ses noces d'or. — Assemblée des sauvages. — Clauses du traité. — Ovation aux missionnaires.

Mission de la Nativité, lac Athabaska,
27 décembre 1899.

MON RÉVÉREND ET BIEN CHER PÈRE (1),

L'année 1899 a vu se passer un événement assez important dans notre pauvre vicariat et je crois que vous en lirez le récit avec le bienveillant intérêt qui vous anime pour tout ce qui regarde nos Missions. Je veux parler du traité que le gouvernement canadien a fait avec les Indiens du district d'Athabaska.

Ce pays fait partie du Canada et appartient à l'Angleterre, mais jusqu'à ces derniers jours, ni l'Angleterre ni le Canada, ne s'en sont occupés, sinon pour en tirer les fourrures, objet d'un commerce lucratif. On ne nous avait même pas fait la faveur d'établir un bureau de poste dans toute l'étendue de ce vaste territoire. Tout d'un coup, la nouvelle que de riches mines d'or ont été découvertes dans le haut Yukon se répand dans le

(1) Cette lettre était adressée au regretté P. ANTOINE.

monde entier et une foule énorme se précipite vers cette seconde Californie. Tous les chemins conduisent à Rome, dit le proverbe, et beaucoup de gens s'imaginèrent que cela pouvait s'entendre aussi du Klondyke, surtout ceux qui ne voulaient pas faire la dépense du voyage par l'océan Pacifique. Alors, ils prirent la voie du Mackenzie, ou de la rivière la Paix, ou se lancèrent à l'aveugle à travers les forêts. Bref, ce fut une véritable invasion qui changeait complètement le genre de vie des aborigènes, créait de nouvelles relations et par suite amenait le gouvernement à intervenir. On fit, en outre, circuler des bruits de découvertes de mines d'or d'une richesse inouïe dans les rochers du fond du lac, au grand lac des Esclaves ; des compagnies se formaient déjà, réunissaient un capital considérable, envoyaient des explorateurs, des ingénieurs, des experts, des mineurs, etc. Enfin le projet de pousser le chemin de fer d'Edmonton vers la rivière Nelson ou des Liards et de là vers le Yukon obligeait le gouvernement à établir un système quelconque d'administration dans ce pays. Voilà pourquoi il avait décidé de faire un traité avec les sauvages du Nord, comme il en avait été fait avec ceux des prairies. Il s'agissait d'amener les tribus, jusqu'à présent libres et indépendantes, à reconnaître l'autorité du gouvernement et à lui abandonner leurs droits sur leurs terres, en recevant en retour certaine somme d'argent et autres avantages à titre de compensation. Les métis devaient aussi recevoir ce qu'on appelle des *scrips*, c'est-à-dire un titre légal, les rendant propriétaires de terrains considérables. Le gouvernement d'Ottawa n'était pas sans inquiétude sur le succès de son entreprise. Des nouvelles alarmantes reproduites par les journaux représentaient nos sauvages comme indisposés, mécontents, hostiles même. Il importait donc au gouvernement d'employer

tous les moyens de réussir, et sachant que la grande majorité des Indiens est catholique, il pensa que l'influence d'un de leurs missionnaires lui serait fort utile et il fit appel au R. P. Lacombe, si universellement connu et estimé des sauvages comme des blancs. Avec l'assentiment de son évêque, le Révérend Père accepta la proposition du gouvernement et fit partie de la Commission nommée pour le traité à titre de *conseiller et aviseur* (counselor and advisor). Or, depuis longtemps, j'étais préoccupé de la tournure que les choses pouvaient prendre et de l'avenir plus ou moins favorable qui serait fait à nos Missions par l'ingérence du gouvernement dans une foule de questions que nous étions accoutumés à résoudre seuls. Aussi la nomination du R. P. Lacombe me remplit-elle de joie. J'y voyais un gage des dispositions bienveillantes du pouvoir vis-à-vis de la religion. De plus, le chef de la commission voulut bien m'offrir un passage et comme j'avais formé le projet d'assister aux délibérations et aux discussions préliminaires du traité, partout où je pourrais m'y rendre, j'acceptai cette offre avec reconnaissance, et je partis avec le R. P. Husson, le R. P. Calais et deux Sœurs de la Providence pour Athabaska-Landing, où le personnel de la commission ne tarda pas à nous rejoindre. Là le bateau de Saint-Bernard devait venir prendre nos missionnaires et une brigade de voyageurs du petit lac des Esclaves était attendue pour haler les barges du gouvernement, au nombre de trois. Nous espérions partir tous ensemble et voyager de conserve, mais à mon grand regret nous fûmes obligés de nous séparer, et le 3 juin je m'embarquai avec le R. P. Lacombe et les membres de la commission, et laissai mes compagnons au Landing. Avant d'aller plus loin, il est bon de vous faire connaître les personnages chargés de traiter avec nos Indiens et nos

métis, et formant deux commissions distinctes. La première comprenait M. David Laird, premier lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest, actuellement surintendant des affaires indiennes, vieillard respectable, d'une taille gigantesque, aux manières graves et dignes, d'une noble simplicité, sans prétention, presque impassible, supportant le froid, le chaud, la pluie, les vents, avec une égalité d'humeur surprenante dont un philosophe stoïque eût pu être jaloux, chrétien sérieux, membre, je crois, de l'Eglise anglicane ; plein de prévenance envers moi, il n'a jamais manqué de m'inviter à dire le *Benedicite* et les grâces à chaque repas. Je lui dois sans doute de la reconnaissance pour m'avoir donné un passage et m'avoir fort bien traité ; mais, comme j'ai eu le temps de l'observer durant un long voyage, je ne vous esquisse son portrait que d'après la réalité vraie. Après lui vient M. Ross, ministre des travaux publics des territoires du Nord-Ouest, très brave homme, obligeant, d'humeur joviale; puis M. Mackenna, secrétaire du ministre de l'Intérieur à Ottawa; Irlandais d'origine, il joint la verve spirituelle de ses compatriotes à leur attachement inébranlable à la foi catholique. Enfin le R. P. Lacombe, que je n'ai pas besoin de vous dépeindre. Il est tel que vous l'avez connu, seulement la vieillesse et les infirmités qui l'accompagnent commencent à s'appesantir sur lui et il ne peut plus braver impunément comme autrefois les intempéries de l'air et des saisons. Deux secrétaires, un trésorier, un docteur sont attachés à la première commission, ainsi que plusieurs hommes de service, cuisiniers etc. La seconde commission chargée de donner les *scrips* aux métis se compose du major Walsh et de M. Coté, Canadien français, et de deux secrétaires. Une troupe de la police montée, douze hommes sous la conduite d'un officier, forme une escorte d'honneur. M. Round, de la

Compagnie de la baie d'Hudson, est l'organisateur des transports de cette nombreuse caravane et de ses provisions et bagages. Il a déjà trouvé quelques hommes pour travailler dans les bateaux, mais comme je l'ai dit plus haut, c'est du petit lac des Esclaves que doit venir la majeure partie des équipages.

On a donné rendez-vous aux sauvages du petit lac des Esclaves pour le 8 juin. Ce mois commence et l'on devrait déjà être parti. Qu'est-ce qui nous retient ? C'est que les gens sur lesquels on compte ne viennent pas. On a beau braquer les lunettes, examiner la rivière, on ne voit rien descendre. Pourquoi ne viennent-ils pas ? C'est la question que l'on se fait les uns aux autres. « La glace n'est pas encore brisée sur le petit lac des Esclaves, » dit celui-ci. « Les sauvages sont indisposés et ne veulent pas de traité, dit celui-là, et c'est pourquoi ils ne viennent pas chercher les envoyés du gouvernement. » D'autres se perdent en folles suppositions, mais toujours est-il que nous sommes encore au Landing comme des âmes en peine attendant l'heure de la délivrance. Enfin le samedi 3 juin, le gouverneur veut partir, nous avons trop peu d'hommes pour haler la ligne. Eh bien, nous irons plus lentement, nous marcherons cependant et nous rencontrerons plus tôt les gens du petit lac des Esclaves.

On charge les bateaux qui se remplissent jusqu'aux bords. On cherche à se caser le moins mal possible au milieu de tous ses colis. La trompette donne le signal du départ et les rames trop peu nombreuses éloignent avec peine les embarcations du rivage et les poussent mollement vers le bord opposé, où se trouve le chemin de halage. Il m'en coûte de laisser les PP. Husson et Calais et les deux Sœurs au Landing ; je me console dans l'espérance que nos gens du petit lac des Esclaves ne tarderont pas à paraître et qu'en forçant de rames ils nous

rattraperont en route. L'eau est haute, le courant très fort, le chemin de halage a disparu, les quelques hommes qui montent nos bateaux tirent cependant leurs colliers et s'attellent à la corde, mais ils se fatiguent vite de haler des charges si lourdes. Ils se reposent en fumant leur pipe et se remettent en marche; nous avons à peine franchi la distance de 4 milles que nous campons; les maisons du Landing sont encore en vue. Mais enfin c'est déjà beaucoup d'être partis. Joseph Savoyard est le guide, il retourne le soir au Landing. Les sauvages et les métis des environs doivent y venir pour la messe et Joseph va essayer d'en engager quelques-uns pour le voyage.

Le dimanche matin, la trompette guerrière sonne le réveil, un peu tard, car il été décidé qu'on ne se presserait pas. Le P. Lacombe et moi nous prenons donc largement le temps de dire nos messes auxquelles nos catholiques viennent assister. Joseph est de retour un peu avant midi. Il a trouvé quatre hommes du lac Baptiste, qui ont consenti à travailler dans nos bateaux, mais comme ils ont été pris au dépourvu, ils ont demandé quelques heures de répit afin d'aller chercher habits, couvertures, etc., et nous allons camper quelques milles plus haut pour les attendre. Durant la nuit, le vent a soufflé du nord-ouest, il fait froid, il pleut, aussi point de clairon le lendemain matin. Le P. Lacombe se lève cependant et va jeter un coup d'œil sur les environs. Il rentre bientôt dans notre tente en me criant : « Monseigneur, voilà vos gens qui arrivent! Une barge qui descend à la voile et qui est pleine de monde! Ça ne peut être que les gens du petit lac des Esclaves. » Je suis vite debout et cours à la côte en même temps que la barge y abordait. M. Round y est déjà et fait maintes questions, lesquelles n'obtiennent aucune réponse satisfaisante.

— D'où venez-vous?

— Du petit lac des Esclaves.

— Qui êtes-vous ?

— Des mineurs qui revenons de la rivière la Paix, où nous avons laissé plusieurs de nos compagnons morts du scorbut. Nous en avons encore perdu en route, et nous en avons ici qui auront de la peine à guérir.

— Mais ne vous a-t-on pas donné de lettre?

— Non, aucune lettre.

— Et à la Mission, dis-je, on ne vous a donné aucune lettre ?

— Non.

— Et les jeunes gens que l'on a demandés pour remonter les commissaires du gouvernement, sont-ils encore loin?

— Ils sont encore au petit lac des Esclaves.

— Comment ! Ils ne viennent pas nous chercher?

— Non, personne ne vient.

Imaginez l'effet que ces courtes nouvelles produisirent sur M. Round et sur moi. Que le bourgeois de la Compagnie ne lui ait même pas écrit un mot, il ne pouvait le concevoir, pas plus que je ne comprenais, moi, que la Mission me laissât ainsi dans un grand embarras, sans me prévenir de rien. On savait pourtant que je revenais avec des Pères et des Sœurs et que je comptais sur le bateau et les voyageurs de Saint-Bernard qui descendent chaque année à cette époque au Landing pour transporter nos bagages. Il se passait quelque chose d'anormal et on ne prenait pas la peine de m'envoyer quelques lignes d'avertissement ou d'explication.

Les pauvres mineurs en déroute avaient hâte d'atteindre le Landing et nous quittèrent. Le vent, le froid, la pluie, nous forcèrent de rentrer dans nos tentes, et nous voilà plongés dans de tristes réflexions. Cependant, il

fallait sortir de là. Le nombre d'hommes de service était insuffisant, malgré les recrues que Joseph avait embauchées. Renoncer à l'expédition, il ne fallait pas y penser. Alors M. Round obtint de l'officier commandant la troupe, qu'il engagerait ses hommes à haler leur embarcation, ce à quoi ils consentirent moyennant une juste rétribution, et les sauvages ou métis que l'on avait pu ramasser furent partagés entre les deux autres bateaux. La journée entière fut employée à régler ainsi les choses, tout en discutant les motifs plus ou moins plausibles auxquels les gens du petit lac des Esclaves avaient obéi, en refusant de se rendre à notre appel. M. Round croyait tout simplement qu'ils s'étaient mis en grève et cherchaient par cette voie banale à obtenir une augmentation de salaire. La plupart des agents du gouvernement n'auguraient rien de bon de cette abstention qui leur paraissait assez naturellement une manifestation hostile à leur projet. Du reste, le temps froid et pluvieux assombrissait les esprits et ne permettait guère d'envisager la situation sous un aspect plus riant. Sur le soir, nous vîmes un canot remonter la rivière à force de rames et se diriger vers nous. C'était le P. Husson qui arrivait du Landing pour me consulter sur l'embarras dans lequel il se trouvait. Lui aussi, voyant venir la barge des mineurs, avait cru que c'étaient les gens du petit lac si impatiemment attendus, mais son illusion avait été, comme la nôtre, promptement dissipée, et il ne savait que faire avec le P. Calais et les pauvres Sœurs dans des circonstances si désagréables. Moi-même j'étais fort en peine à leur sujet. Nous convînmes cependant qu'il devait se procurer un bateau et engager des rameurs au fur et à mesure qu'il en trouverait. Que s'il n'y réussissait pas, nous lui enverrions des hommes et une embarcation aussitôt que nous serions arrivés au petit lac des Esclaves. Ainsi que vous le

voyez, d'un côté comme de l'autre, la perspective n'était pas bien encourageante. Le lendemain, le soleil reparut brillant dans un ciel sans nuage, et notre caravane se remit en marche. Les hommes de la police montée, ou, si vous désirez une dénomination plus usitée en France, les gendarmes à cheval, imitèrent nos sauvages et nos métis, et avec un courage vraiment admirable, ils prirent leur collier, s'attelèrent à la corde et se mirent à haler leur bateau, enfonçant dans la vase d'où ils avaient peine à s'arracher, parfois marchant dans l'eau jusqu'au ventre, plus loin, s'accrochant aux branches de la côte pour affermir leurs pieds glissants sur une pente humide, faisant enfin l'apprentissage du métier le plus pénible auquel une créature humaine puisse être réduite quand elle n'y est pas formée dès le bas âge. Ajoutez à cela des pluies d'orage journalières qui trempaient ces pauvres gens jusqu'aux os et vous aurez une idée des agréments de ce voyage. Nous avancions très lentement, et rien ne venait rompre la monotonie du trajet. La plupart de ces messieurs pensaient rencontrer du gibier en abondance, ours, orignaux, caribous, etc.; ils s'étaient en conséquence approvisionnés d'armes et de munitions, mais nous ne vîmes pas seulement un chat. Nous croisâmes encore quelques mineurs, qui, comme les premiers dont j'ai parlé, revenaient découragés, ruinés, épuisés, après avoir essayé en vain d'atteindre les rives du Klondyke qui, comme un mirage trompeur, les avait égarés dans nos vastes solitudes. Le 8 juin, jour fixé pour le rendez-vous au petit lac des Esclaves, nous étions encore dans la rivière Athabaska.

Cependant nous avions une petite consolation qui avait bien son prix. Les terribles maringouins nous laissaient jouir d'une paix presque complète, surtout pendant la nuit, car il faisait généralement froid. Le 10, nous arri-

vâmes à la fourche de la petite rivière des Esclaves, changement de décors, mais uniformité constante dans la difficulté et la lenteur de la marche. Plusieurs fois, dans les rapides, les cordes cassent et les bateaux s'en vont entraînés à la dérive, tantôt ils embardent, tantôt ils échouent sur des roches cachées, et il faut des heures entières pour les remettre à flot. C'est là surtout que nous regrettions de ne pas avoir les voyageurs du petit lac des Esclaves, qui sont accoutumés à vaincre ces obstacles, qui connaissent tous les tours et détours du courant, toutes les roches qui hérissent le lit de la rivière, qui, enfin, ont une longue habitude et une expérience consommée dont nos équipages improvisés sont dépourvus. Nous arrivons pourtant au-dessus des rapides et le travail devient moins pénible.

Le 12, nous campons sur une jolie pointe formant prairie, bordée par un léger rideau de saules et de trembles; plus loin, de sombres épinettes élèvent leurs cimes dentelées et bornent l'horizon. A gauche, de l'autre côté de la rivière, un peu en amont, un large ruisseau y déverse son onde limpide et ouvre aux regards une riante vallée, où l'œil suit avec plaisir les sinuosités de son cours. L'air est calme, le ciel pur, et le soleil, sur son déclin, éclaire ce frais paysage d'une lumière douce et sereine. Le théâtre est préparé, introduisons les personnages sur la scène. Mais, demanderez-vous peut-être, de quoi s'agit-il? D'un drame ou d'une comédie? Non, mon cher Père, ni de l'un ni de l'autre. C'est un petit mystère que je vais vous dévoiler. J'ai appris tout récemment, hier, je crois, que demain, 13 juin, fête de saint Antoine de Padoue, est le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale du R. P. Lacombe. Je savais depuis longtemps, comme tout le monde, que de grandes fêtes se préparaient à Saint-Albert pour célébrer dignement ses noces d'or au

retour de son expédition, mais j'ignorais la date précise de son ordination, quand hier j'en eus connaissance. Je sentais bien que nous ne pouvions rien faire de convenable pour un tel jubilé. J'avertis cependant les quelques catholiques de la commission en les invitant à venir au moins assister à la messe du révérend Père, le jour de son jubilé. Nous étions donc campés à l'endroit que j'ai décrit plus haut, et l'heure du repos approchait. Le P. Lacombe et moi étions seuls dans notre tente. Je lui offris alors mes félicitations les plus cordiales au nom de tous les missionnaires du Nord-Ouest et même au nom de tous les Oblats du monde entier, tout en lui exprimant mes regrets de ne pouvoir célébrer plus solennellement son grand jubilé. Je n'avais, hélas ! aucun présent à lui faire, quand je me souvins d'une boîte de cigares qu'un curé des États-Unis m'avait donnée et qui était restée cachée au fond de mon porte-manteau. A défaut de mieux, je priai le cher Père de vouloir bien l'accepter. Mes petits compliments étaient à peine terminés, quand on frappe à la porte de la tente. C'était tout le personnel de la commission, le gouverneur en tête, qui venait rendre hommage au bon P. Lacombe. La tente était trop étroite, nous dûmes sortir pour accueillir ces nobles visiteurs, lesquels s'empressèrent de féliciter le vénérable jubilaire en lui serrant cordialement la main. Alors M. Mac-Kenna s'avance, et en sa qualité d'Irlandais catholique, lit une adresse en anglais fort bien composée, et pour les idées et pour le style. M. Prudhomme, secrétaire de la commission des métis, se présente ensuite et donne lecture d'un très beau compliment en français. Enfin, M. Coté, qui est poète à ses heures, récite une brillante tirade de vers qui lui ont été inspirés par la circonstance.

Le cher Père, surpris et touché de ce concert d'éloges, de cette manifestation de respect et d'affection pour lui,

a de la peine à contenir son émotion. Il fait un effort sur lui-même et remercie ces messieurs de l'honneur et du plaisir qu'ils lui font. Il adresse lui aussi à chacun, et particulièrement au gouverneur, des paroles délicates et flatteuses; bref, son petit discours est accueilli par des applaudissements. Un petit détail qui donne à cette fête une couleur locale : les adresses étaient écrites sur des écorces de bouleau. Le cher Père les conserve comme un souvenir bien modeste, mais éloquent, de son cinquantième anniversaire de prêtrise. Avant de congédier ses visiteurs, il court chercher la boîte de cigares que je viens de lui donner, l'ouvre, et chacun s'empresse autour de lui, car il y a longtemps que les cigares ont disparu et que l'on est réduit à fumer la pipe. Cela tint lieu de banquet, de liqueurs, de bouquets et de feu d'artifice.

Le 13, nos catholiques assistèrent à la messe du révérend Père, pendant laquelle je chantai quelques cantiques cris, que sauvages et métis répétaient en chœur. Point de pompes, ni de cérémonies, une toile pour temple, une table portative pour autel, l'herbe de la prairie pour tapis, mais Dieu était là, le même Dieu qui avait accompagné, protégé, fortifié le vaillant missionnaire pendant cinquante années de travaux apostoliques dans les immenses plaines de l'Ouest, et qui venait renouveler sa jeunesse comme celle de l'aigle. Il convenait que le jour de son jubilé sacerdotal le trouvât ainsi au cours d'une expédition lointaine, au milieu des représentants du gouvernement canadien, investis d'une mission civilisatrice que sa présence et son influence vont faire réussir. C'est grâce à son zèle infatigable pendant ces longues années de vie apostolique que la civilisation a pu se répandre si merveilleusement dans les territoires du Nord-Ouest, et la tâche délicate qui lui est confiée et qu'il remplira fidèlement sera le digne couronnement de

toute une vie de dévouement religieux et patriotique.

Mais il vous tarde sans doute de nous voir arriver au petit lac des Esclaves, et cependant nous en sommes encore loin. S'il fallait raconter même brièvement les aventures, les désagréments, les tempêtes, que nous avons eu à traverser, j'en aurais trop long à écrire. Je supprime tout cela et termine d'un mot notre long voyage. Le 19 juin, après midi, nous débarquons à notre grande satisfaction. Les gens nous attendaient avec impatience depuis le 8, jour auquel on leur avait donné rendez-vous. Il n'y avait point chez eux les sentiments hostiles qu'on leur supposait. Et pourquoi n'étaient-ils pas venus nous chercher au Landing, comme on le leur avait demandé ? On m'a dit que le bourgeois de la Compagnie, n'ayant pas reçu les ordres par la filière administrative, n'a pas fait d'efforts sérieux pour engager les voyageurs réquisitionnés. Quant au bateau de la Mission, les gens, craignant que le traité ne se fît durant leur absence, n'ont pas voulu partir avant que les affaires ne fussent terminées.

Nous saluons M[gr] Clut, les R. P. Falher et Dupé, les Frères et les Sœurs, et nous nous félicitons de nous retrouver tous ensemble.

Le 20, première séance générale de la commission du gouvernement et des sauvages du pays. Une immense tente est dressée au milieu d'une vaste plaine. La troupe a repris son air martial et revêtu son costume de parade. Au signal donné par le clairon, elle se rend aux abords de la tente et présente les armes aux commissaires du gouvernement qui prennent leurs places. Je me tiens à côté du R. P. Lacombe avec le R. P. Falher. Du côté opposé, trois ministres protestants de l'Église anglicane sont aussi présents. Les sauvages se font attendre, on leur dépêche un messager pour les prier de venir, et ils arrivent enfin. L'herbe de la prairie leur sert de siège.

Toute la population métisse et blanche les entoure. Le gouverneur se lève, décline ses titres et sa commission, et exhibe ses lettres patentes revêtues du sceau royal comme preuve authentique du pouvoir qu'il a de conclure le traité. Il expose ensuite les intentions du gouvernement, l'étendue du territoire qu'il veut annexer au Canada, les obligations auxquelles il s'engage. Les sauvages sont libres de chasser et de pêcher comme par le passé, mais s'ils veulent s'établir sur des terres, cultiver le sol ou élever des troupeaux, on leur garantit une étendue assez considérable de terrain, on leur fournira des instruments d'agriculture, des semences, des bestiaux, etc. Chaque année, ils recevront une pension de 5 dollars (25 francs) par tête. Les chefs en auront 25 et les conseillers 15. Cette année, la somme sera doublée à titre sans doute de joyeux avènement. Des écoles seront établies pour l'instruction des enfants. Les sauvages ne sont pas forcés d'accepter le traité, qu'ils délibèrent sur les propositions du gouvernement, qu'ils choisissent un chef et des conseillers chargés de parler au nom de tous. Ces paroles dites, et fort bien interprétées en cris par un métis anglais, ex-commis de la Compagnie, le gouverneur lève la séance en indiquant l'heure de la seconde réunion.

La promesse d'écoles pour les enfants sauvages était naturellement ce qui me préoccupait le plus. Que prétendait-on faire? Quels maîtres seraient chargés de ces écoles? Quelle instruction donneraient-ils? Ces questions primaient pour moi toutes les autres. C'était surtout pour les suivre de près et pour donner au besoin à nos chrétiens avis et conseils que j'avais voulu assister à toutes les délibérations.

A la deuxième séance, les sauvages reviennent avec chef et conseillers. Maintes explications furent demandées et données sur divers points du traité. On voyait fort bien

que ces pauvres gens se tenaient sur la réserve, craignant de ne pas sauvegarder assez leur liberté et de s'engager dans des liens qu'ils ne pourraient plus briser. Quelques-uns émettaient des prétentions exorbitantes. Ils auraient volontiers stipulé que le gouvernement serait désormais chargé de les loger, de les vêtir, de les nourrir, et de les payer encore par-dessus le marché. Le gouverneur répondait avec prudence et se gardait bien de promettre plus qu'il n'était autorisé à accorder.

On arrive à la question des écoles, et le gouvernement déclare de nouveau d'une manière générale et vague que des écoles seront construites et des maîtres envoyés pour instruire les enfants. Alors un des conseillers, frère du chef, se lève et prend la parole. « Nous aussi, dit-il, nous désirons que nos enfants soient instruits, mais encore faut-il savoir quel genre d'instituteurs le gouvernement veut nous donner. Prétend-il nous imposer ceux qui lui plaisent, ou bien voudra-t-il tenir compte de nos sentiments ? » Vous devinez l'intérêt que nous prenons à ces débats. Prêtres catholiques et ministres protestants dressent les oreilles. Attention, le gouvernement va parler. En effet, M. Laird se lève ; il a compris la portée de l'interpellation, et il déclare solennellement que l'intention du gouvernement était de respecter la liberté de conscience. « Je vois ici, dit-il, des missionnaires représentant des églises différentes. Eh bien, je suis autorisé à vous dire que le gouvernement vous donnera des maîtres d'école de la religion à laquelle vous appartenez. »

Alors vous eussiez vu le brave conseiller qui avait posé la question, entraîné par un élan de joie et d'enthousiasme, battre des mains et se tournant vers le P. Falher, étendant vers lui le bras et l'index d'un mouvement rapide et énergique : « Père, fit-il, c'est toi que nous choi-

sissons pour notre maître ! » Et les sauvages de l'imiter, de battre des mains, de pointer leur doigt comme une flèche vers le Père et de répéter : « Oui, oui, c'est toi que nous choisissons pour notre maître ! » A cette manifestation naïve et spontanée de leur attachement à la foi catholique, le P. FALHER tremble de surprise et d'émotion, le cœur me bat de joie et d'orgueil *légitime*, je crois. Les révérends sont couverts de confusion, car, à la face des représentants du gouvernement, devant la foule assemblée, réunion la plus imposante qui se soit jamais tenue dans le pays, la voix du peuple a déclaré que le prêtre catholique est son guide et son pasteur. J'étais loin de m'attendre à une telle explosion de sentiments de fidélité à la religion de la part de ces pauvres gens, du conseiller surtout que j'avais trouvé en plusieurs rencontres incivil et grossier. Je remerciai le bon Dieu qui leur avait donné la grâce de faire une si éclatante profession de leur foi, et je ne craignis plus de les encourager à accepter le traité, puisque le gouvernement venait de déclarer hautement la ligne de conduite qu'il voulait tenir en matière d'éducation. Cependant, il restait encore quelque indécision dans les esprits et le R. P. LACOMBE leur adressa la parole et leur fit voir que leur intérêt bien entendu était de souscrire aux propositions qui leur étaient faites. Les anciens se rappelaient qu'il était le premier missionnaire catholique du petit lac des Esclaves, les autres le connaissaient de nom et de réputation ; tous avaient confiance en lui, et son discours dut les convaincre, car ils se décidèrent à donner leur adhésion aux propositions du gouvernement.

Le soir de ce jour mémorable, le révérend de l'endroit se rendit au camp des sauvages et essaya de les faire revenir sur ce qu'ils avaient dit relativement à la question des écoles et en faveur du prêtre catholique, mais il

en fut quitte pour sa peine et essuya là un nouvel affront.

A la troisième séance, lecture définitive et signature du traité. Il y eut encore quelques hésitations de la part des sauvages. Un moment même on put craindre de voir se manifester une opposition sérieuse. C'était en quelque sorte les dernières convulsions de l'agonie. Il en coûtait à ces pauvres gens de voir un long passé de liberté et d'indépendance disparaître pour toujours. Mais que pouvaient-ils faire? Que gagneraient-ils à refuser le traité? Ils n'empêcheront pas le gouvernement de s'établir dans le pays malgré eux et ils perdraient les avantages considérables qu'on leur promet. Ils comprenaient cela et le chef avec ses quatre conseillers alla mettre la main à la plume et le traité fut signé. Immédiatement le coffre-fort rempli de dollars en papier s'ouvrit, et chacun s'empressa de venir recevoir la somme accordée. Dans le voisinage, des marchands avaient déjà préparé leurs comptoirs où tout l'argent distribué ne tarda pas à s'écouler. Les métis devaient à leur tour recevoir leurs *scrips*.

Mais comme nous avions subi un très long retard, qu'un grand nombre de postes restait à visiter, qu'on pouvait craindre de nouveaux contre-temps, les commissaires tinrent conseil et résolurent de se partager la besogne. Au lieu d'aller tous ensemble à chaque rendez-vous, ils se diviseraient en petits groupes ayant chacun leur destination spéciale : M. Laird et le P. Lacombe au Landing de la rivière la Paix, au Vermillon et à la petite rivière Rouge ; MM. Ross et Mac-Kenna, à Dunvegan et au fort Saint-John en haut de la rivière la Paix. Le major Walsh et M. Coté devaient donner les scrips aux métis. Chaque groupe eut pour sa protection quelques hommes de police. Et rendez-vous général fut donné au

fort Chipweyan, lac Athabaska. De là, on se séparerait encore, les uns pour le fort Smith, les autres pour le fond du lac, le fort Mac-Murray, le lac Wabaskand et enfin Athabaska-Landing. J'aurais désiré aller partout avec ces messieurs, mais je ne pouvais me mettre en quatre. Je voulus au moins visiter tous nos Pères, et cependant ne pas manquer l'occasion de descendre la rivière la Paix avec M. Laird, qui me donnait toujours passage, et le cher P. LACOMBE, dont la compagnie m'était si agréable et le concours si précieux. Je n'avais point de temps à perdre, et je partis immédiatement avec le F. Jean-Marie LECREFT; le F. KERHERVÉ vint nous conduire jusqu'au Landing. Les chemins étaient affreux. Les maringouins, qui nous avaient ménagés dans la rivière Athabaska au début du voyage, s'étaient, je crois, donné rendez-vous dans le portage et n'avaient différé de nous attaquer que pour nous faire une guerre plus acharnée. Ni trêve, ni merci ; tel était leur mot d'ordre. Il n'y avait qu'une chose à faire. C'était de se précipiter tête baissée au milieu de nos ennemis, de faire une trouée dans leurs rangs et d'atteindre par une marche accélérée les bords de la rivière la Paix, où nous pourrions respirer à l'aise. Notre plan réussit fort bien et quoiqu'il en coûtât du sang versé de part et d'autre, le dimanche 25 juin, je disais la messe à la chapelle de la mission Saint-Augustin. Les PP. LESARREC et HESSE, les FF. GUSTAVE et MATHIS, et des Sœurs de la Providence venues l'année dernière, travaillent au progrès matériel et spirituel de cet établissement. Les pauvres Sœurs sont très mal installées et leur école se tient sur un pied bien modeste. Mais déjà une belle et grande maison est debout et elles espèrent y entrer l'automne prochain. Après un jour de repos, le P. HESSE, le F. JEAN-MARIE et moi nous partîmes pour Dunvegan

où nous arrivâmes par une pluie battante qui dura jusqu'au surlendemain sans discontinuer.

Le cher P. Letreste, qui, depuis si longtemps, réclamait un compagnon, accueillit le P. Hesse avec joie, et promit de lui donner des leçons de castor. Puissent-ils rattraper le temps perdu et préserver nos Indiens des séductions de l'erreur ! Savez-vous ce qui est arrivé ? Les ministres ont profité de l'isolement auquel le P. Letreste a été réduit et de son impuissance à faire face à tous leurs assauts et ils sont allés prendre pied à terre au fort Saint-John. Voilà une position importante qui sera perdue pour nous, si nous ne venons promptement et énergiquement à la rescousse. Que voulez-vous qu'un pauvre Père fasse, s'il ne peut faire qu'une visite passagère à ce poste, tandis que le ministre y réside en permanence ? L'établissement d'une nouvelle Mission s'impose de toute nécessité. Et c'est pourquoi aussi le cher F. Milsent, qui est seul avec le P. Letreste, aurait grand besoin d'un compagnon. Je ne pouvais prolonger mon séjour à Saint-Charles, parce que le traité devait se faire au Landing de la rivière la Paix le samedi suivant. J'y assistai et n'y remarquai rien de particulier, si ce n'est que les sauvages s'étaient mis dans la tête qu'en acceptant le traité, ils étaient sensés s'enrôler dans les rangs de l'armée anglaise, et qu'à tout moment on viendrait les enlever à leurs familles et les envoyer jusqu'au bout du monde faire la guerre aux ennemis de Sa Majesté britannique. On eut grand'peine à leur faire comprendre que la reine avait assez de soldats sans eux, et ils finirent par signer le traité.

Une joyeuse surprise m'attendait là. Le R. P. Husson, que j'avais laissé si en peine à Athabaska-Landing, se présente à moi ! Il avait réussi à trouver l'un après l'autre un nombre suffisant de rameurs, s'était procuré un

bateau et mis en route avec le P. CALAIS et les deux Sœurs, sans compter une bonne partie des bagages. Ils étaient arrivés sains et saufs au petit lac des Esclaves en beaucoup moins de temps que nous et le P. HUSSON en était parti à la hâte pour me rencontrer encore une fois. Je bénis le bon Dieu de cette heureuse nouvelle.

J'ai oublié de vous dire qu'à Saint-Bernard nous avions invité tous les membres de la commission à venir visiter nos établissements et surtout l'école où les Sœurs de la Providence élèvent une centaine d'enfants. Comme c'est la première fois que le gouvernement envoie des représentants dans ce pays, j'avais à cœur de leur faire connaître et apprécier les travaux de nos missionnaires, dont ils ne se faisaient pas la moindre idée. Ils ont pu voir de leurs yeux qu'au petit lac des Esclaves, à la rivière la Paix, au Vermillon, au lac Athabaska, la religion catholique est la mère de la civilisation et du progrès, et que, par leurs vertus et leur zèle, nos Pères ont fait entrer presque tous nos sauvages dans le giron de l'Église. Ils peuvent témoigner aussi que nous avons à cœur de répandre l'instruction, et nos écoles les ont émerveillés aussi bien que le dévouement héroïque de nos bonnes Sœurs. Il serait, je crois, fastidieux de continuer le récit des opérations de la commission aux différents postes où le traité devait être conclu. Au fort Vermillon, nous trouvons la Mission en progrès. Le P. JOUSSARD a fait construire une nouvelle chapelle qui sera très convenable, une fois terminée. Il lui manque encore plancher, porte et fenêtre. Cependant l'occasion semble bonne d'en faire la bénédiction. La foule est considérable et ne trouvera pas place dans la vieille chapelle, à la messe du dimanche. C'est donc très à-propos d'utiliser la nouvelle bâtisse où tout le monde pourra se loger.

Le P. JOUSSARD se met à l'œuvre et arrange tout si

bien, que la cérémonie fut belle et consolante. Le R. P. LACOMBE dut donner le sermon en cris. Le R. P. DUPIN était arrivé à temps de la petite rivière Rouge, où il avait donné la mission. Le temps qui était d'abord menaçant se remit au beau. Les sauvages castors, leur chef en tête, drapeau déployé, vinrent en corps à la messe. Le gouvernement et le ministre protestant qui était venu inviter messieurs les Anglais à se rendre à son temple, furent témoins attristés du triomphe de la religion catholique. Des instances si pressantes pour avoir des Sœurs enseignantes me furent faites, que j'ai dû promettre d'en chercher quelque part. Je me suis adressé aux Sœurs de la Providence de Montréal et leur ai demandé cinq religieuses qui devront venir l'été prochain. Au point de vue matériel, il y a progrès dans la petite colonie du Vermillon, les fermes se multiplient, les récoltes sont bonnes, les troupeaux nombreux. La population blanche est venue en masse trouver le P. JOUSSARD et l'obliger en quelque sorte d'établir un moulin à farine sur une petite rivière, où il est facile, dit-on, de construire une digue et une chaussée. Les gens promettent leur concours pour ces travaux qui sont vraiment d'utilité publique. On n'attendait plus que mon approbation que je ne pouvais refuser, mais cela va entraîner des dépenses considérables. Il nous faudrait aussi quelques bons Frères, car le F. REYNIER se fait vieux, le F. DEBS s'épuise à la besogne et, malgré l'arrivée du F. BEHAN, on ne peut faire face à tous les besoins.

En passant à la petite rivière Rouge, j'eus un cas de conscience d'un nouveau genre à résoudre. Le chef cris de l'endroit s'est converti récemment et dans la ferveur de sa foi nouvelle, le traité lui a donné quelques scrupules. Il attendait Mgr l'Evêque, disait-il, pour prendre ses conseils et se décider d'après ses avis. Voici com-

ment il m'exposa lui-même son embarras : « Le gouvernement nous propose de lui céder notre pays et nous offre une somme d'argent en retour. Or, moi, je n'ai pas fait ce pays, c'est le bon Dieu qui a fait le ciel et la terre. Donc, si je reçois l'argent qu'on nous apporte, je me rendrai coupable de vol, puisque je serai censé vendre une chose qui ne m'appartient pas. » N'est-ce pas une grande délicatesse de conscience de la part d'un pauvre sauvage? Je lui fis comprendre que cet argent était une compensation des dommages que lui et les siens pourraient subir à la suite du traité. Les blancs pourront venir défricher ; les orignaux, ours, caribous, castors, etc., diminueront sensiblement, et la chasse ne sera pas aussi abondante que par le passé. Il peut donc sans scrupule accepter les offres qui lui sont faites. Il suivit mon conseil et signa le traité. Et voilà comment le gouvernement du Canada doit me savoir gré d'avoir écarté cet obstacle et facilité d'autant le succès de la commission.

Au lac Athabaska, l'acceptation du traité ne fit pas un pli. Ce ne sont pas nos Montagnais qui auraient des scrupules comme le chef cris de la petite rivière Rouge! Ils demandent sans cesse, ont toujours les mains ouvertes pour recevoir et trouvent qu'on ne leur donne jamais assez, au demeurant fort braves gens et bons chrétiens. Ils me firent une réception enthousiaste, brûlèrent quantité de poudre et les collines rocailleuses qui environnent la Mission se renvoyèrent longtemps les unes aux autres les échos de la fusillade. J'eus la consolation de retrouver nos chers Pères et Frères et les bonnes Sœurs encore tous en vie. Hélas ! le bon Dieu nous a depuis enlevé le cher F. Ancel, dont la perte est une vraie calamité pour tout le vicariat. Daigne la Congrégation nous envoyer au plus tôt un bon Frère char-

pentier, non pour combler le vide causé par cette mort — c'est impossible, car le F. ANGEL était un ouvrier d'une activité et d'une adresse incomparables — mais au moins pour compenser un peu le sacrifice qui nous a été imposé.

Agréez, mon révérend et bien cher Père, l'assurance de mon profond respect et de mon affection fraternelle.

† E. GROUARD, O. M. I.,
Évêque d'Ibora,
Vicaire apostolique d'Athabaska-Mackenzie.

MISSION DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR AU FORT WRIGLEY.

LETTRE DU R. P. GOUY. — Historique de cette mission. — Progrès lents. — Fanatisme des protestants. — En route pour le Klondyke. — Un prêtre vivement désiré au chevet d'un mourant.

La Mission de Notre-Dame du Sacré-Cœur au fort Wrigley est encore à peu près inconnue dans la Congrégation ; une fois cependant, il me semble, son nom a paru dans nos annales : c'est un rapport du R. P. DUCOT, le premier chargé de visiter ce poste.

Le poste du fort Wrigley est situé sur la rive droite du Mackenzie, au pied de hautes collines qui nous ferment l'horizon du côté du nord et de l'est. En face, une île jetée au milieu de la rivière ne nous laisse voir qu'un petit chenal, faible portion du Mackenzie ; sur l'autre rive, encore de hautes collines nous empêchent d'apercevoir les montagnes Rocheuses, qui se dressent en arrière dans leur majestueuse blancheur ; au sud seulement, en amont de la rivière, le regard s'étend à perte de vue.